

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2026

**DELIBERATION N°CD2026-
02/1/5
DOSSIER N°7290**

PERSONNEL DÉPARTEMENTAL : ADAPTATION DES EMPLOIS

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction Générale des Services/Direction des Ressources Humaines*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : PERSONNEL DÉPARTEMENTAL : ADAPTATION DES EMPLOIS



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU l'avis du Comité Social Territorial des 12 janvier 2026 et 21 janvier 2026 ; VU les articles L313-1 et suivants, L542-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique ;
VU le rapport CD2026-02/1/5 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

DÉCIDE,

- d'adopter l'ensemble des propositions présentées, relatives à la suppression/création de postes (transformation) au sein des services du Conseil départemental de la Creuse.

Les propositions - qui ont été préalablement soumises pour avis au CST des 12/01/2026 et 21/01/2026 - portent notamment sur :

- la modification du tableau des emplois de la collectivité ;
- la modification du tableau des effectifs de la collectivité ;
- la modification de l'organigramme de la collectivité.

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

RAPPEL DES PROPOSITIONS : transformation, suppression et création d'emplois

A- Impact des propositions sur le tableau des emplois de la collectivité

1 - Pôle Cohésion des Territoires

a) Direction des Routes

Libellé de l'emploi actuel (poste supprimé)	Proposition : Evolution de l'emploi actuel
	Nouvel emploi (poste créé)
Pôle Cohésion des Territoires Direction des Routes Parc Départemental - Section exploitation Libellé de l'emploi : PT01_00471 - Chef(fe) d'équipe "chaussées" - exploitation ----- PB01_00471 à temps plein Catégorie B CE : Techniciens territoriaux – tous grades ou à défaut contractuel	Pôle Cohésion des Territoires Direction des Routes Parc Départemental - Section exploitation Libellé de l'emploi : PT01_00471 - Agent(e) d'exploitation et d'entretien de la voirie ----- PB01_00471 à temps plein Catégorie C CE : Agents de maîtrise territoriaux – tous grades Adjoints techniques territoriaux – tous grades ou à défaut contractuel

b) Direction des Affaires Culturelles

Libellé de l'emploi actuel (poste supprimé)	Proposition : Evolution de l'emploi actuel
	Nouvel emploi (poste créé)
Pôle Cohésion des Territoires Direction des Affaires Culturelles Archives Départementales Libellé de l'emploi : PT01_00498 - Secrétaire ----- PB01_00498 à temps plein Catégorie C CE : Adjoints administratifs territoriaux – tous grades ou à défaut contractuel	Pôle Cohésion des Territoires Direction des Affaires Culturelles Libellé de l'emploi : PT01_00498 – Assistant(e) de direction ----- PB01_00498 à temps plein Catégorie B ou C CE : Rédacteurs territoriaux – tous grades Adjoints administratifs territoriaux – tous grades ou à défaut contractuel

Libellé de l'emploi actuel (poste supprimé)	Proposition : Evolution de l'emploi actuel
	Nouvel emploi (poste créé)
Pôle Cohésion des Territoires Direction des Affaires Culturelles Direction de la Lecture Publique Service bibliothéconomique Libellé de l'emploi : PT01_00528 - Référent(e) du secteur musique, responsable d'un secteur géographique ----- PB01_00528 à temps plein Catégorie C CE : Adjoints du patrimoine territoriaux – tous grades ou à défaut contractuel	Pôle Cohésion des Territoires Direction des Affaires Culturelles Direction de la Lecture Publique Service bibliothéconomique Libellé de l'emploi : PT01_00528 – Responsable de la politique documentaire, responsable d'un secteur géographique ----- PB01_00528 à temps plein Catégorie B CE : Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques – tous grades ou à défaut contractuel

3 – Pôle Cohésion Sociale

a) Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

La création de la Maison Départementale de l'Autonomie s'organise en trois blocs de missions, pilotés par un(e) directeur(ice) (PT01_00784) :

- Une sous-direction focalisée sur l'offre "stratégie et animation des politiques autonomie" : les emplois rattachés à cette sous-direction seront placés sous l'autorité hiérarchique du (de la) Directeur(ice) adjoint(e) de la MDA (PT01_00781) ;
- Une sous-direction focalisée sur les moyens "pilotage et appui à l'organisation" : les emplois rattachés à cette sous-direction seront placés sous l'autorité hiérarchique du (de la) Directeur(ice) adjoint(e) de la MDA (PT01_00781) ;
- Une sous-direction focalisée sur l'usager "accès aux prestations d'autonomie" et les services "prestations à domicile" et "autres prestations" : les emplois rattachés à cette sous-direction et dans ces services seront placés sous l'autorité hiérarchique du (de la) Chef(fe) de service et du (de la) Coordinateur(ice) général(e).

Pour la sous-direction "stratégie et animation des politiques autonomie" il est proposé :

- de mettre en réserve les supports budgétaires utilisés pour les postes de travail de la cellule domotique : PB01_00787 - PB01_00788 et le PB01_00786 à compter du 01/07/2026.
- de rattacher hiérarchiquement à cette sous-direction les postes de travail suivants : chargé(e) de mission modernisation de l'aide à domicile et référent SPDA (PT01-01020) ; chargé(e) de mission conférence des financeurs et relations avec la justice (PT01-00779) ; chargé(e) de mission structuration de l'offre alternative d'hébergement et référent(e) habitat inclusif (PT 01-00790) ; l'assistant(e) chargé(e) de la tarification et du contrôle des ESMS (PT01-00865) ; assistant(e) chargé(e) de la tarification et du contrôle des ESMS (PT01-00868) ; l'assistant(e) administratif(ve) chargé(e) de la gestion des ESMS et des aides financières (PT01-00857)

Pour la sous-direction "pilotage et appui à l'organisation" il est proposé :

- d'harmoniser les libellés de postes de travail de la cellule effectivité : les postes PT01_00795 et PT01_00799 porteront le libellé "Agent(e) chargé(e) du contrôle d'effectivité du versement des prestations personnes en perte d'autonomie".
- de transformer les postes d'agents chargés de l'instruction des demandes de prestations pour personnes âgées et handicapées (PT01_00791 et PT01_00793) et le poste d'assistant(e) administratif(ve) chargé(e) de la récupération de l'aide sociale (PT01-00797) en poste "agent(e) chargé(e) de l'instruction et de la récupération de l'aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées et handicapées", de les rattacher à la sous-direction "pilotage et appui à l'organisation" - cellule aide sociale. Il est proposé d'ouvrir ces trois postes en catégorie B et/ou C - Rédacteurs territoriaux ou Adjoints administratifs – tous grades.
- de rattacher à cette sous-direction les postes de travail suivants : agent(e) chargé(e) du secrétariat (PT01_00789), précédemment chargé(e) du secrétariat DPPA ; assistant(e) de direction (PT01_00840), précédemment assistant(e) de direction à la MDPH ; chargé(e) de projet utilisateur (PT01_00841), précédemment CPU à la MDPH et de modifier la fiche de poste et, au sein d'une cellule comptabilité, les trois postes de travail de chargé(e) de la comptabilité (PT01_00800, PT01_00794 et PT01_00801).

Pour la sous-direction "accès aux prestations autonomie" il est proposé :

- de rattacher au service "prestations à domicile" géré par un(e) chef(fe) de service ((PT01_00780):
- hiérarchiquement à ce service et fonctionnellement aux UTAS, les postes de travail de travailleurs médico-sociaux autonomie (PT01_00812, PT01_00811, PT01_01013, PT01_00867, PT01_00814, PT01_00819, PT01_00817, PT01_00816, PT01_00808, PT01_00807, PT01_00804, PT01_00805, PT01_00803, PT01_01042, PT01_00806, PT01_00818, PT01_00815 et PT01_00943)
- fonctionnellement à ce service et hiérarchiquement aux UTAS, les postes de travail des agents majoritairement en charge de l'instruction de l'APA Domicile et de l'accueil PA/PH (PT01_00876, PT01_00941, PT01_00885, PT01_00905, PT01_00895 et PT01_00915)
- hiérarchiquement à ce service, le poste de travail de médecin Conseil Dépendance (PT01_00783) et d'ergothérapeute (PT01_00843).
- de rattacher au service "autres prestations" dirigé directement par un(e) coordinateur(e) général(e) (PT01_00845) :
- les postes de travail des agents en charge de l'évaluation des prestations Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées-CDAPH (hors PCH) : (PT01_00850, PT01_00846 et PT01_00849).

Deux agents "référents insertion de scolarité" sont mis à disposition du GIP MDPH par l'Education Nationale et sont attachés à ce service ;

- le poste de travail de référent(e) administratif(ve) de Réponse Accompagnée Pour Tous (PT01_00842)
- les postes de travail des agents en charge de l'instruction des droits CDAPH (assistant de gestion administratif chargé de l'instruction des demandes – PT01_00855, PT01_00853, PT01_00854, PT01_00852 ainsi qu'un poste d'agent administratif mis à disposition pour l'Etat) et de modifier leurs fiches de poste pour intégrer l'instruction de la PCH jusqu'à la notification du Département
- de transformer le poste de travail PT01_00796 "agent(e) chargé(e) du contrôle d'effectivité" en poste "d'assistant(e) de gestion administrative chargé(e) de l'instruction des demandes" et de le rattacher hiérarchiquement au service "autres prestations"
- les postes de travail d'agent(e) d'accueil MDPH (PT01_00851 et PT01_00844) et de transformer leurs fiches de poste sur un accueil PA/PH
- de transformer le poste de travail de médecin en infirmier(ère) (PT01_00848) et de le rattacher à ce service
- de transformer l'intitulé du poste PT01_00849 "référent(e) insertion professionnelle" en "référent(e) socio-professionnelle situations complexes"
- de transformer l'intitulé du poste PT01_00846 "référent(e) insertion professionnelle" en

“réfèrent(e) socio-professionnel adultes”

- de transformer l'intitulé du poste PT01_00850 en ajoutant la mention “réfèrent(e) autonomie”.

B - Impact des propositions sur le tableau des effectifs de la collectivité

Il conviendra de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité au fur et à mesure des recrutements et des prises de fonction.

Le tableau des effectifs au 22/01/2026 est joint à la présente délibération.

C – Impact des propositions sur l’organigramme de la collectivité

Les organigrammes impactés par ces transformations de postes seront mis à jour au fur et à mesure des recrutements et des prises de fonctions.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET